



DOSSIER D'INSCRIPTION

Saison 2013/14

**15 avril 2013
V1**



*Tout dossier incomplet sera refusé et
aucune licence ne sera délivrée.*

Fair-play & Bénévolat

Une nouvelle saison commence, avec une équipe dirigeante motivée.

Tout d'abord une présentation succincte du président pour ceux qui ne me connaissent pas encore. J'ai débuté au club de Montélimar et après un passage à Montpellier dans le cadre de mes études j'ai rejoint le club de Portes où j'ai joué au sein de l'équipe 1 sénior évoluant en ligue des Alpes dans les années 90.

Après une pause, je suis naturellement revenu dans le club suivre mes enfants pratiquant le basket à l'USCP.

Avec les membres de l'équipe, nous souhaitons poursuivre l'organisation et le mode de communication que nous avons mis en place la saison précédente. Toute personne souhaitant y participer est la bienvenue. N'hésitez pas à vous manifester auprès d'un dirigeant.

Nous avons besoin d'aide de l'ensemble des licenciés, parents et bénévoles tout au long de l'année afin de supporter, avec fair-play, les équipes et de participer aux différentes tâches hebdomadaires et aux manifestations que nous organisons.

Nous avons besoin de mécènes et sponsors, pour engager des entraîneurs diplômés afin de former et encadrer, dans les meilleures conditions, des babies jusqu'aux séniors chevronnés et faire face aux frais de fonctionnement du club.

Nous remercions pour leur soutien, la ville de Portes les Valence et nos partenaires présents ci-dessous et vous invitons à vous rendre chez eux et à utiliser leurs services.

Nous sommes très motivés par cette nouvelle saison qui débute, portons beaucoup d'espoir en nos équipes jeunes et séniors et vous demandons de venir les encourager les week-ends.

Le Bureau

A. Les pièces du dossier d'inscription à remettre

Vous devez remettre pour l'inscription de la licence le dossier avec les éléments suivants :

- ✓ La demande de licence destinée au comité dûment complétée
- ✓ La fiche de renseignement destinée au club dûment remplie
- ✓ Le règlement de la licence et la caution pour le respect du règlement intérieur.
- ✓ L'exemplaire signé du règlement intérieur (*un exemplaire par famille*)
- ✓ L'autorisation parentale remplie pour les mineurs
- ✓ Deux enveloppes timbrées indiquant votre nom et adresse (*un lot par famille*)
- ✓ La photo d'identité avec nom et prénom notés au dos (ne pas la coller sur l'imprimé)
- ✓ La photocopie de la carte d'identité ou passeport pour le licencié né en 1995 ou licencié nouveau dans le club,

Le dossier complet d'inscription est à remettre à votre référent équipe, entraîneur respectif ou à défaut un dirigeant au moins deux semaines avant le premier match de championnat. A partir du 1er juin les inscriptions sont ouvertes. Il est à rappeler que tout du dossier incomplet ne pourra faire l'objet d'une inscription.

B. Demande de licence destinée au comité

Un imprimé spécifique est à compléter. Il est divisé en cinq parties dont il convient de remplir avec soin les rubriques suivantes :

1) l'entête Comité Départemental de **DROME-ARDECHE**, Nom du groupement sportif **USC PORTES LES VALENCE** et le N° du Club **0126024**.

2) le cadre de gauche "DEMANDE DE LICENCE" remplie NOM, PRENOM..., daté et signé par le licencié s'il est majeur ou son représentant légal pour un mineur.

3) le cadre de droite, certificat médical annuel de **non-contre indication à la pratique du basket en compétition**, tamponné et signé par votre médecin traitant et daté de moins de 3 mois (**signature et cachet du médecin sont obligatoires**). Ce certificat médical est obligatoire pour les joueurs, arbitres et entraîneurs (coachs). Tout certificat établi sur papier libre sera refusé par le comité.

La partie surclassement est à compléter pour les 2^{ème} année d'une catégorie. Le médecin doit signer et apposer son cachet une nouvelle fois dans la partie surclassement..

4) le tableau famille, catégorie et niveau en précisant joueur, technicien, officiel ou dirigeant (1ère colonne obligatoire), la catégorie (voir tableau ci-dessous) et le niveau d'intervention. A défaut cette partie sera complétée par le club

4) le cadre en bas, assurance, par défaut l'option A à cocher comprise dans le prix de base de la licence, avec le nom et prénom des représentants pour les mineurs, daté et signer avec la mention "Lu et approuver". Vos pouvez consulter le résumé des garanties (Contrat AIG 4.091.578) annexé à l'imprimé et consultable sur www.ffbb.com.

Les joueurs salariés qui désirent souscrire l'option B ou B+ devront s'acquitter de 6 € supplémentaires correspondant à la différence de coût entre les deux options.

ANNEXE 1 - DEMANDE DE LICENCE

C. Fiche de renseignement destinée au club

Vous devez remplir l'ensemble des champs de cette fiche ci-jointe afin de permettre au club de pouvoir vous contacter si nécessaire et de vous informer tout au long de la saison.

ANNEXE 2 - FICHE DE RENSEIGNEMENT DU CLUB

D. Paiement de la licence

Les montants pour cette saison sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

CATEGORIES	ANNEE DE NAISSANCE	AGE	PRIX ⁽²⁾
Juniors (U20)(U19)(U18) / Séniors	à partir de 1996	17 ans et plus	160 € ⁽¹⁾ + 50€ de caution
Cadet(te)s (U17) (U16)	1997 / 1998	15 et 16 ans	130 € + 50€ de caution
Minimes (U15)(U14)	1999 / 2000	13 et 14 ans	120 € + 50€ de caution
Benjamin(e)s (U13)(U12)	2001 / 2002	11 et 12 ans	120 € + 50€ de caution
Poussin(e)s (U11)(U10)	2003 / 2004	9 et 10 ans	100 €
Mini-Poussin(e)s (U9)(U8)	2005 / 2006	7 et 8 ans	100 €
Baby (U7)(U6)	2007 / 2008	5 et 6 ans	90 €
Mutation	-	Tous	115 €
Non Joueur	-	Tous	75 €

⁽¹⁾ 20€ de remise pour les séniors ou juniors étudiants.

⁽²⁾ 30€ de remise sur le total pour une famille inscrivant au moins 3 enfants (moins de 17 ans).

Le règlement de la licence est à régler par chèque établi à l'ordre de l'USCP Basket complété de la carte M'RA ou chèque TOP DEPART, par chèque VACANCES, par coupon SPORT, le club ayant l'agrément pour accepter ces modes de paiement. A titre exceptionnel nous acceptons les espèces si vous n'êtes pas en possession de chéquier bancaire.

Le règlement de l'intégralité de la licence est demandé lors de l'inscription ainsi que la caution dans le cadre de la charte du règlement intérieur. Toutefois, si vous n'êtes pas en possession des chèques TOP DEPART un remboursement sera effectué, sur présentation de ces chèques durant la saison, correspondant au montant alloué par les organismes.

Ce règlement sera encaissé dès la remise du dossier d'inscription (hors caution). Il pourra être versé en deux ou plusieurs fois pour les chèques, les chèques devant obligatoirement être remis à l'inscription mais seront encaissés à des dates fixées au dos et ne pourront pas dépasser la date du 30 avril de la saison en cours. Dans le cas d'espèces, la totalité doit être versée à l'inscription (caution comprise).

Les attestations de paiement destinées à la CAF ne pourront être délivrées qu'après l'encaissement effectif du règlement.

Le montant de la licence vous donne droit à un lot de 10 cartons de loto (9 + 1 carton pour la super partie). Ces cartons seront donnés quelques semaines avant le loto du club pour être vendus (possibilité) par les licenciés au prix unitaire de 3€ (partie normale) et 5€ (la super partie).

A partir des catégories U13 un chèque de caution est demandé à l'inscription. Cette caution concerne le respect, par le joueur licencié, des règles spécifiées au chapitre 9 du règlement d'intérieur. En fin de saison, si une de ces règles n'était pas respectée, le club encaissera le chèque de caution. Sinon il le détruira. Dans le cas de paiement en espèces, la caution payée en début de saison sera restituée ou non suivant le cas.

E. Exemple de signature du règlement intérieur

Le fait de participer à la vie associative impose à tous ses adhérents de respecter certaines règles qui sont définies dans le règlement intérieur de l'USCP Basket.

Nous vous prions de bien vouloir lire attentivement ce règlement intérieur afin de prendre connaissance des différentes règles du club et de retourner la dernière page, datée et signée précédée de la mention "Lu et approuvé".

ANNEXE 3 - REGLEMENT INTERIEUR

F. L'autorisation parentale remplie pour les mineurs

Pour les licences attribuées aux mineurs, les parents ou les responsables légaux doivent impérativement remplir la fiche d'autorisation parentale.

ANNEXE 4 - AUTORISATION PARENTALE